



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 juillet 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 juillet 2004

**Déclassement de la rue Gutenberg et d'une partie du chemin de
Champ Chaillot**

[\[Annexe\]](#)

Présidente :

Mme Françoise BILLY

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Adjoints :

M. Guillaume JUIN

Urbanisme & Affaires Immobilières**Déclassement de la rue Gutenberg et d'une partie du chemin de
Champ Chaillot**

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le lotissement d'activités économiques de Gutenberg que souhaite aménager la CAN afin d'obtenir des parcelles et un site cohérent nécessite la modification du tracé actuel de la rue Gutenberg et de la partie du chemin de Champ Chaillot comprise entre Gutenberg et le rond-point de la rue Condorcet. Il convient de se remémorer que les voiries existantes incluses dans le périmètre des parcs d'activités ont été mises à disposition de la CAN et que la compétence «aménagement, gestion et entretien des zones d'activités » englobe la voirie.

La modification que souhaite réaliser la CAN impose, préalablement aux travaux, de procéder à la désaffectation des voiries, entérinée par délibération du Conseil Communautaire du 28 juin 2004.

Dès lors, il convient de lancer la procédure de déclassement par la Ville de Niort.

Après enquête, une nouvelle délibération entérinera le déclassement des voies concernées.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- donner son accord sur le principe de déclassement de la rue Gutenberg et d'une partie du Chemin de Champ Chaillot selon le plan joint ;
- autoriser en conséquence Monsieur le Maire à lancer l'enquête publique concernant le déclassement conformément au décret n° 89-631 du 4 septembre 1989.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)